

TÉLÉTRAVAIL POUR OU CONTRE

La période de confinement de mars à mai dernier, nous a contraint.e.s au télétravail. Et pourtant... Souvenez-vous... en juin 2019, la direction avait convié les Organisations Syndicales à négocier un accord sur le télétravail. La **CGT Manpower**, forte de vos remontées de terrain, avait remis un accord « clé en main » à la direction. Le directeur des Ressources Humaines de l'époque, M. Tousseche pour ne pas le citer, nous avait alors expliqué, que le télétravail n'était ABSOLUMENT PAS POSSIBLE en agence, ni dans les Centres de Service, ni au niveau des DR. Bref d'après lui il n'y avait QUE le Siège où c'était possible. Et encore... Pas tout le monde au Siège. Seul le service informatique se voyait le droit « d'essayer » le télétravail. Mais la crise sanitaire est passée par là... Et brutalement, tout autant que brusquement, le télétravail a été mis en place. Un grand merci au passage pour nos collègues de l'informatique pour le travail qu'ils/elles ont fourni.

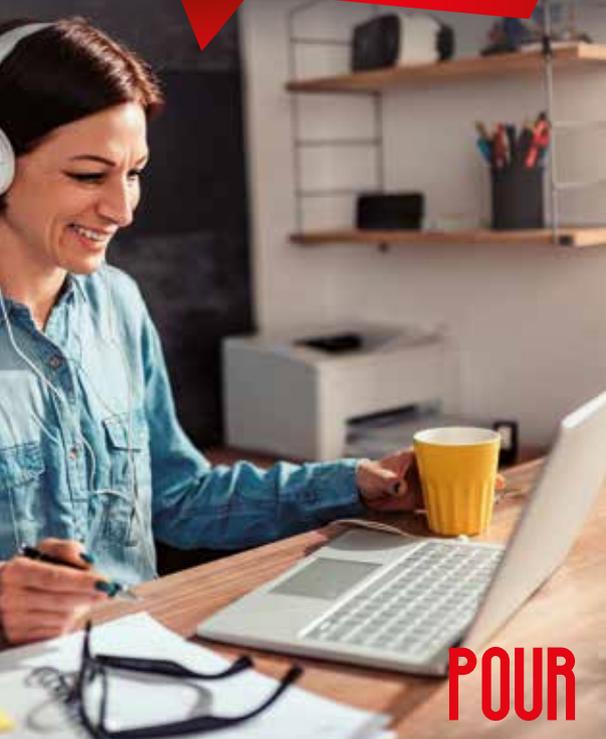
Alors le télétravail POUR ou CONTRE

- Certain.e.s d'entre vous étaient POUR avant de le vivre au quotidien
- Certain.e.s d'entre vous étaient CONTRE avant de le vivre au quotidien
- Certain.e.s d'entre vous ont changé d'avis
- D'autres non...

C'est pourquoi la **CGT Manpower** a décidé de demander la réouverture d'une négociation sur ce thème. Avant de voir la direction nous imposer ce télétravail de façon unilatérale, la **CGT Manpower** demande à négocier, et souhaite faire remonter vos :

- Idées
- Difficultés rencontrées
- Freins
- Demandes
- Etc.

Nous avons déjà recueilli un certain nombre de témoignages et notre questionnaire en ligne sur notre site internet a déjà obtenu 832 réponses.



POUR

Alors pourquoi pas vous ?

Participez à cette grande enquête. La **CGT Manpower** sera votre voix, votre porte-parole car c'est pour CELA que vous nous avez élu.e.s. Comment avez-vous vécu ce télétravail ? Quels moyens ont été mis à votre disposition. Quels sont ceux que vous souhaitez obtenir pour l'avenir ? ...

C'est AUSSI pour cette raison que vous avez fait en sorte que la **CGT Manpower** reste le 1^{er} syndicat dans l'entreprise.

Alors ne restez pas un.e « sans voix ». Ne restez pas un « pion » chez Manpower. Exprimez-vous par mail à cgmanpower@gmail.com Et retrouvez sur notre site internet une grande enquête sur le télétravail. Si vous souhaitez obtenir le projet d'accord de la **CGT Manpower** sur ce thème, réclamez-le nous par mail en nous communiquant votre adresse mail personnelle pour plus de confidentialité.

LA CGT MANPOWER EST LÀ AVEC VOUS
LA CGT MANPOWER EST LÀ POUR VOUS



CONTRE

Individuellement nous n'arrivons à rien
Collectivement nous pouvons faire... BIEN PLUS

Alors simple sympathisant.e ou militant.e ? Syndiquez-vous à la **CGT Manpower**

TICKETS RESTAURANT... ENCORE ET TOUJOURS



La **CGT Manpower** vous avait alerté lors d'un dernier tract, sur la « pression » que mettait la direction RH de Manpower pour vous faire passer à la Carte Tickets Restaurant. Notre RRH France est « passé » au-dessus des Organisations Syndicales, car cela doit être vu lors des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO). Mais cela ne l'empêche pas de nous appeler des « partenaires sociaux »... Où est le partenariat lorsque les décisions sont unilatérales ?????

Les retours que nous avons eus de votre part, nous indiquaient, pour une grande majorité, à quel point vous étiez « attaché.e.s » aux tickets restaurant papier.

Cela n'a pas empêché les RH de vous envoyer plusieurs mails afin de vous inciter à passer « à la carte » mais sans pour autant que la direction ne passe « à la caisse ». En effet, la carte permettra à Manpower de faire de grosses (très grosses) économies. Et les salarié.e.s dans tout ça ? Et nous dans tout ça ? Rien comme d'habitude...

Là encore ne vous laissez pas faire. Ne vous laissez pas imposer la carte Tickets Restaurant si vous ne la voulez pas !

DERNIÈRE MINUTE - DERNIÈRE MINUTE - DERNIÈRE MINUTE - DERNIÈRE MINUTE

Si vous avez eu le temps de lire le 5 min Chrono du Support aux Opérations de la semaine 37 (dispo sous Léo), vous avez sûrement remarqué page 3, que la direction incitait « fortement » les agences à « souscrire » le Pack Contrats Agence. De quoi s'agit-il ? De confier aux SCD :

- la création et/ou le renouvellement des contrats
- les DUE
- la saisie des suivis de mission

Donc en langage « Manpowerien » et direction cela veut dire à terme :

- plus aucune agence « sur rue » avec regroupement dans des open space de plus en plus grands
- de moins en moins d'agences
- de plus en plus de dématérialisation
- de moins en moins de salarié.e.s permanent.e.s

Et au-delà du prix que cela va coûter (mais là, la direction ne vous dit rien...) combien d'erreurs de contrats, donc de factures ou autres cela va-t-il engendrer ? Et pourtant nos collègues des SCD ne seront pas à « blâmer ». Mais ils/elles connaissent moins bien (et c'est normal) les clients que nous, qui les suivons tous les jours en agence. Donc qui dit modif de contrats (MIAR) dit modif de factures, dit RN en moins !

**Vous craignez pour votre avenir chez Manpower à plus ou moins long terme ?
Vous avez bien raison !!!! Ne subissez plus !**

**DÈS LA PREMIÈRE QUESTION : APPELEZ LA CGT !
DÈS LE PREMIER DOUTE : APPELEZ LA CGT !
DÈS LA PREMIÈRE DIFFICULTÉE : APPELEZ LA CGT !
N'attendez-pas qu'il soit trop tard !**



Je me syndique à la **CGT Manpower**.

Bulletin à renvoyer à : **Syndicat CGT Manpower** - 261 rue de Paris - 93100 Montreuil accompagné du règlement de votre cotisation (1% de votre salaire net avec un minimum de 11 € mensuel). N'oubliez pas de joindre votre RIB.

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Mobile Email

Matricule Profession

Agence Manpower Date de naissance / /

Montant cotisation mensuel Date de prélèvement souhaitée

A noter : 66 % du montant de votre cotisation sera déduit de vos impôts sur le revenu. Soit au final un montant de 3.66 € mensuel après déduction (pour une cotisation de 11 €). Et si vous n'êtes pas imposable, cela vous donnera droit à un crédit d'impôt.

Signature